



Tableau de présence des allergènes

Règlement européen n° 1169/2011 relatif à l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires

NOM DU PRODUIT FINI	Céréales ¹	Œufs	Lait et produit à base de lait ²	Arachides	Fruits à coques ³	Soja	Sésame	Lupin	Sulfites ⁴	Moutarde	Céleri	Mollusques	Crustacés	Poissons
CLUB SANDWICH	X	X	X							X				
NUGGETS DE POULET (huile d'arachide)	X	X		X										
FRITES (huile d'arachide)				X										
PLANCHE CHARCUTERIE (Pain)	X													
PLANCHE CHARCUTERIE MIXTE (Pain & Fromage)	X		X											
PLANCHE FROMAGE (Pain)	X		X											
MAYONNAISE		X								X				
TANDOORI		X								X				
SAUCE BLANCHE			X											
SAUCE TARTARE		X								X				
SALADE DE FRUITS (Tuile)	X	X	X											
CBD	X	X	X											

¹ A ne cocher que si la céréale utilisée contient du gluten, à savoir une des céréales suivantes : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut

² Y compris le lactose

³ Fruits à coques : Amandes, Noisettes, Noix, Noix de Cajou, Noix de Pécan, Noix du Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland

⁴ A mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieure à 10 mg / kg de produits finis